

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B** **DIRECTIVE 2000/59/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
du 27 novembre 2000
sur les installations de réception portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les résidus
de cargaison
(JO L 332 du 28.12.2000, p. 81)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive (UE) 2019/883 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019	L 151	116	7.6.2019

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://data.europa.eu/eli/dir/2000/59/2015-12-09/fra>